Lionel BERTHELOT
Diplômé **CGPC** (Conseil en Gestion de Patrimoine Certifié) depuis 2003
EFPA (Banquier Privé) / Certification **AMF**
Adhérent à la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine **(CNCGP)**

CONSEIL ET ANALYSE PATRIMONIALE

Placements financiers : Assurance vie, PER, PEA, Capital investissement non coté
Investissements immobilier : en direct et SCPI
Suivi personnalisé : une démarche pédagogique qui s'inscrit dans la durée

LE MARCHÉ DE **LA GESTION DE PATRIMOINE & NOTRE OFFRE**

La collecte des Conseillers en Gestion de Patrimoine représente 11 % du marché global de l'épargne en France, ce qui en fait l'équivalent du 5ème réseau bancaire. En complément de notre **mission de conseil**, Transpatrimoine commercialise des solutions patrimoniales et placements financiers qui nous sont dédiés. **Ainsi, vous profitez d'une offre engageante, innovante, et clairement positionnée haut de gamme sur tous les supports** (Immobilier en direct, SCPI, Assurance vie, Compte titres, PEA, Trésorerie d'entreprise). Notre offre est destinée aux Particuliers, Professionnels, et Entreprises (gestion de trésorerie).

NOTRE LÉGITIMITÉ

- **Indépendance et objectivité du conseil**
- **Commercialisation de solutions aussi bien immobilières que financières**
- **Exercice de 4 activités réglementées au niveau de l'ORIAS**
- **3 certifications en Gestion de Patrimoine** (CGPC, AMF, EFPA)

TRANSPATRIMOINE VOUS APPORTE LA DIFFÉRENCE…

- **En priorité, vous connaître :** l'analyse patrimoniale est le socle de nos relations.
- **Une relation de proximité inscrite dans la durée**, avec un intermédiaire qui ne change pas.
- **Transparence** sur notre mode de rémunération et les frais liés à vos opérations.
- Accès à une **offre personnalisée et indépendante** pour vos placements patrimoniaux (immobilier et financier).
- Nous déterminons ensemble votre profil d'investisseur et votre **appétence ou non au risque**.
- Nous validons les éventuelles solutions juridiques et fiscales **avec vos conseils habituels** (expert comptable, notaire, avocat).
- **Nous reconnaissons et valorisons votre fidélité**.

INTÉGRITÉ & CONFIDENTIALITÉ

VALORISATION DE VOTRE FIDÉLITÉ

ANALYSE **PATRIMONIALE**

DES **PARTENAIRES** RECONNUS ET EXPERTS DANS LEUR DOMAINE

FEUILLE DE ROUTE COMMUNE SELON VOS OBJECTIFS

OFFRES SPÉCIFIQUES POUR LA GESTION DE VOTRE TRÉSORERIE D'ENTREPRISE

EXPERTISE POUR LA SÉLECTION DE VOS PLACEMENTS PATRIMONIAUX

NOTRE TARIFICATION SPÉCIFIQUE SUR LES FRAIS EN ASSURANCE VIE

Le placement en assurance vie est le placement financier préféré des Français. À lui seul, il représente plus de 50 % du flux et du stock de l'épargne financière des ménages.

Pour placer votre argent dans ce cadre fiscal avantageux, vous devez vous acquitter de frais d'entrée auprès de la compagnie qui gère votre contrat.

En la matière, tout se pratique, quel que soit le montant placé… Aussi, nous souhaitons vous faire bénéficier des conditions suivantes.

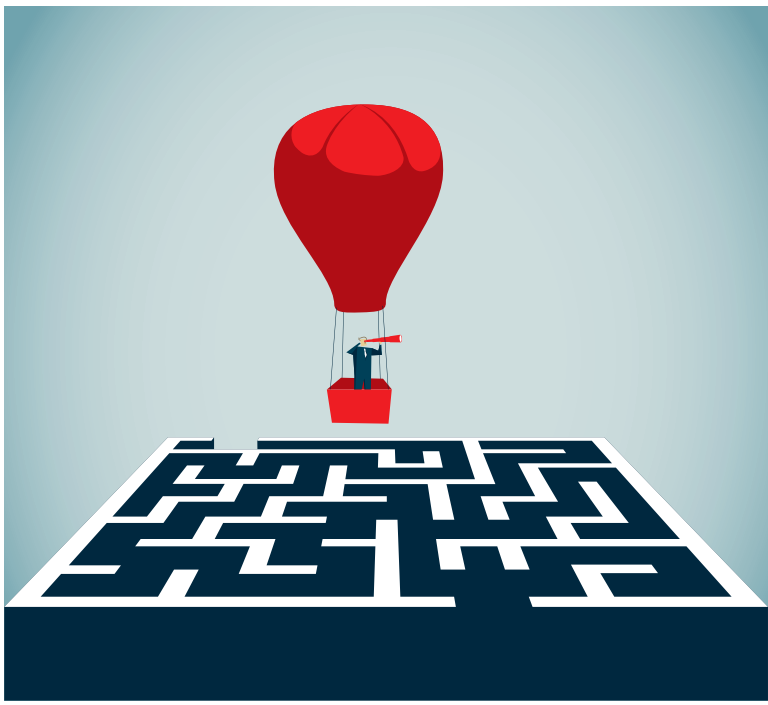

FRAIS D'ENTRÉE EN ASSURANCE VIE

(hors versements programmés)

< 50 KE	50 À 150 KE	150 À 300 KE	300 À 500 KE	À PARTIR DE 500 KE
1,20 %	0,60 %	0,30 %	0,15 %	0 %

NB : nos **frais d'arbitrage** en assurance vie sont également dégressifs à partir de 1M€ d'encours (-50 %)

VALORISATION DE VOTRE FIDÉLITÉ

Frais d'entrée toujours inférieurs ou égaux à ceux pratiqués sur vos précédents versements, quel que soit le montant versé.

Exemple :

Versement 1 de 60 k€ à 0,60 %

Versement 2 de 30 k€, le taux appliqué sera de 0,60 %, et non de 1.20% (tranche <50k€)

Votre taux est déterminé en tenant compte de l'encours global déjà confié à Transpatrimoine (Titres + SCPI + Assurance vie) et du nouveau versement.

Exemple :

Encours déjà confié : 100 k€
Versement de 60 k€ : le taux appliqué sera de 0,30 % (encours 150 à 300 k€), et non de 0,60 %

VALORISATION DE VOTRE RECONNAISSANCE

Pour toute recommandation concrétisée avec Transpatrimoine, nous vous faisons bénéficier de la tranche de tarif inférieure.

Cet avantage est à valoir sur tous vos futurs versements.

NOTRE OFFRE

Nous vous donnons accès à des **solutions indépendantes** en immobilier direct, SCPI, placements financiers (assurance vie, capitalisation, PER, PEA…), Capital investissement (Private Equity), et autres placements de diversification spécifiques.

Tous nos partenaires sont **rigoureusement sélectionnés**. Nous restons en **veille permanente** par rapport au marché, nos clients, nos fournisseurs, afin de vous faire bénéficier de solutions adaptées dans la durée, le tout en fonction de votre profil d'investisseur.

Nous mettons en place un **suivi personnalisé sans frais d'abonnement ni de conseil et qui s'inscrit dans une démarche pédagogique** (Analyse patrimoniale ajustable dans le temps, lettres d'information dédiées, vidéos pédagogiques sur notre site…)

Nos partenaires

GENERALI Patrimoine · ageas · SwissLife · AXA · WEALINS · LFDE · LAZARD · ATHYMIS GESTION · APICAP · inter invest · CERENICIMO · GROUPE CIR · HISTOIRE & PATRIMOINE · SECIB immobilier · ALPHEYS

PHILOSOPHIE & VALEURS : Fiabilité / Simplicité / Innovation

DIGITAL & PROXIMITÉ

Nous avons la conviction que le digital est un atout qui vient renforcer la proximité avec nos clients, et contribue à une relation aboutie.

En fonction de vos besoins dans ce domaine, nous saurons adapter notre intervention pour le suivi de votre dossier, ainsi que pour les solutions patrimoniales proposées.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) valide une éligibilité à des critères sociaux, environnementaux et liés au mode de gouvernance des entreprises.

Toute la complexité réside dans notre faculté à reconnaître l'entreprise et le produit qui sont authentiquement ISR… (notion de « greenwashing », ou « écoblanchiment », ou « verdissage »).

L'investissement ISR est soumis à une certification attribuée par 3 labels différents : Novethic, AFNOR, EY France.

En complément et en diversification de son offre « classique », Transpatrimoine vous donne accès à une offre « ISR » lorsqu'elle est disponible et pertinente. Vous pourrez ainsi bénéficier de notre expertise pour vous aiguiller avec discernement si cette thématique vous intéresse.

NOTRE AMBITION : VOUS ACCOMPAGNER DANS LA DURÉE

Depuis plusieurs années, le législateur a souhaité encadrer la profession de Conseiller en Gestion de Patrimoine, notamment par le biais de la Certification. Elle permet un nivellement par le haut de notre profession, et constitue un gage de savoir faire pour notre clientèle.

La relation commerciale évolue car l'information est aujourd'hui accessible à tous. **Nous pensons qu'un professionnel doit non seulement être compétent, mais il doit aussi expliquer les particularités de son métier, avec qui il travaille, et commercialiser une offre sur mesure à son client, en toute légitimité.**

Nous nous engageons également à pratiquer des tarifs justes, en concordance avec la qualité des produits et services fournis.

Le choix de nos partenaires est guidé par la qualité de leur « offre produits » et leur crédibilité dans un marché en mouvement perpétuel.

TRANSPATRIMOINE

Lionel BERTHELOT

06 65 19 34 70 / www.transpatrimoine.fr / in **/** l.berthelot@transpatrimoine.fr

N° ORIAS : 20006352 / N° Carte T : CPI 3503 2020 000 045 191 / SARL au capital de 1 000 € / RCS n° 885318071 /
Certifications AMF 2020, EFPA 2016, CGPC 2003 / 1% FOR THE PLANET / Adhérent à la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine

CNCGP
Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine